



ROCAMAT

Société Anonyme au capital de 10 503 953 euros
Siège social : 58 quai de la Marine, 93450 l'Île Saint Denis
572 086 577 RCS Bobigny

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2014

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **30 juin 2014 à 15 H** dans les locaux de la société LBO France – 148 rue de l'Université – 75007 Paris.

L'avis préalable à l'assemblée générale a été publié au BALO n°62 en date du 23 mai 2014 ainsi que sur le site Internet de la Société (www.rocamat.com). Il contient l'ordre du jour de cette Assemblée, les projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, par courrier adressé à CACEIS Corporate Trust – Service Assemblée Générale – 14, rue Rouget de Lisle-92862 Cedex 9 Issy-les-Moulineaux. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance sur le site internet de la société (www.rocamat.com) pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Les informations visées à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront publiées sur le site Internet de la Société (www.rocamat.com) dans les délais et conditions prévus par cet article.